

parant devoit faire et delivrer et son pied de stalle toute achevée, ens le vingtieme d'avril du present an 1692, à peine de cent patacons de perte; or est il qu'icelluy seigneur Mivion, trouvant le temps trop courte pour la pouvoir achever, mondit seigneur archidiacre, par une pure bonté, attendu qu'il pouvoit discompter lesdits cent patacons pour avoir ledit Mivion manqué à son obligation, voyant qu'il luy est impossible presentement de l'achever pour ledit 20^e d'avril prochain, at prolongé ledit terme jusques au vingtieme d'avril de l'an 1693, auquel jour ledit Mivion s'est obligé et s'oblige par ceste, d'avoir achevé ladite statue ou effigée avec sondit pied de stalle, conformement au contract dudit 25 septembre 1690, et la delivrer à mondit seigneur archidiacre soub ladite peine de cent patacons de perte, sans aucune remise. Et pour le premis renouveler et realiser pardevant toutes courtes et justices que besoin serat, at ledit Mivion commis et constitué tous porteurs de ceste et chacun d'eux. Promettant, etc. Sur quoy, etc.

Fait en Liege, dans la maison de mondit seigneur archidiacre, y presents noble et genereux seigneur messire Jacques Ignace, baron de Surlet, vicomte de Montenack, et le seigneur Gerard Dothé, bastonnier de la cathedrale, tesmoins à ce requis et appelez.

J. E., baron de Surlet. Nicolas Francois Mivion.

Le baron de Surlet, vicomte de Montenack. Gerard Dothé, tesmoin.

Au verso du second feuillet : Le 24 mars 1692. Prolongation du terme pour achever l'image Notre Dame par Monseigneur le baron de Surlet pour Nicolas Mivion.

Actes du notaire Jean Pollain de 1687 à 1692, n° 3248, aux Archives de l'Etat à Liège.

JOSEPH BRASSINNE.



LA CHANSON DE LA TOUR DE MONTORGUEIL

QU'ON sait qu'entre Dinant, au pays de Liège, et Bouvignes, qui appartenait au comté de Namur, les inimitiés furent, pour ainsi dire, constantes au moyen âge. La différence de nationalités s'aggravait, entre les deux villes, d'une ardente rivalité commerciale. Et plus d'une fois, ces jalousies dégénérent en hostilités sanglantes. Vers 1320, les Dinantais construisirent, en face de la cité rivale, une forteresse qu'ils baptisèrent du nom de Montorgueil, et du haut de laquelle ils accablaient leurs ennemis de projectiles de tout genre (1). Pour résister à ces attaques, les Bouvignois édifièrent ou tout au moins fortifièrent, vis-à-vis de Montorgueil, la célèbre tour de Crève-cœur, dont le nom même contenait, semble-t-il, aussi un défi (2). Détruite en vertu d'une clause de la sentence que dictèrent, le 24 octobre 1408, les vainqueurs de la bataille d'Othée, Montorgueil fut réédifiée lors de l'avènement de

(1) Paul DE CROONENDAEL, *Chronicque contenant l'estat ancien et moderne du pays et comté de Namur*, édition DE LIMMINGHE, Bruxelles, F.-J. Olivier, 1878-1879, 2^e partie, p. 524.

(2) M. Alfred HENRI (*Notes sur l'histoire de Bouvignes*, Namur, J. Godenne, 1888) croit que la construction de la tour est antérieure à 1320, et suggère une autre explication de son nom.

Philippe le Bon au comté de Namur en 1429. Les réclamations du puissant duc contre cette restauration n'obtinrent pas plus d'effet que les protestations des Bouvignois. Philippe résolut alors de se débarrasser par la ruse de cette fortification gênante (1). Il chargea de cette entreprise Jean Blondeau, capitaine de la Malmaison, en Cambrésis. Celui-ci se plaça à la tête d'une petite troupe d'hommes déterminés (2) et, dans la nuit du 5 février 1430, ils tentèrent d'escalader la tour, après avoir pris soin de semer de chausse-trapes la route qui s'étendait entre Montorgueil et les remparts de Dinant. Déjà ils atteignaient le faite de la construction, lorsque les sentinelles donnèrent l'alarme : les Bouvignois, repoussés avec perte, repassèrent précipitamment la Meuse. Cependant les Dinantais, attirés par le bruit de la lutte, sortirent de leurs murailles et vinrent étourdiement se jeter sur les chausse-trapes ; plusieurs périrent. Les échelles des assaillants demeurèrent longtemps, en guise de trophées, suspendues dans l'église de Notre-Dame de Dinant.

A la suite de l'attentat, le prince de Liège prit fait et cause pour ses sujets, et ravagea le comté de Namur. Les Namurois se jetèrent à leur tour sur les Liégeois. Le traité

(1) Pour le récit des faits qui suivent, cfr Jean DE STAVELOT, *Chronique*, édition BORGNET, Bruxelles, M. Hayez, 1881, pp. 243 et suiv., et Adrien D'ODENBOSCH, *Chronique*, édition C. DE BORMAN, Liège, D. Cormaux, 1902, p. 5.

(2) Jean DE STAVELOT dit en parlant de Blondeau : « Luy xx^e per » sonne ». HENRI (*op. cit.*, p. 24) adjoint à Blondeau, Gérard, bâtard de Brimeu. H. HACHEZ (*Histoire de Dinant*, Court-Saint-Etienne, V. Chevalier, 1893-1896, t. I, p. 240) dédouble le personnage et imagine un Blondeau « chargé par le duc d'administrer les états namurois » et Blondel, « capitaine d'aventures », auquel fut remis le soin d'exécuter le coup de main.

de Malines du 20 décembre 1431 mit fin à la lutte. Un de ses articles ordonnait la démolition de Montorgueil. En 1445, il ne demeurait de la fameuse tour qu'une voûte basse, que Jean de Heinsberg s'engageait à faire disparaître.

Le coup de main contre Montorgueil a donné lieu à une chanson dont nous n'avons malheureusement retrouvé que le début. La perte du reste est d'autant plus regrettable que la chanson, évidemment contemporaine des événements, contenait des détails que n'ont point recueillis les historiens dont nous venons de résumer le récit. Il semble, en effet, d'après les dix-sept vers que nous possédons, qu'il y eut deux attaques successives, et que ce n'est qu'après un premier essai infructueux que les Bouvignois, encouragés par un certain Jean de Hastière, s'avisèrent de semer des chausse-trapes pour se protéger contre une sortie des Dinantais.

Le vocabulaire (*chaulles, hatreaux, clau à trappes, terne*), la place de l'adjectif (*blanche cloche*), la répétition du sujet nominal sous forme pronominale, certaines formes et expressions comme *mointoints* = montèrent, *faisoints, mes beaux enfans*, l'allure générale, tout, en un mot, révèle l'origine wallonne du poète, et montre qu'il parlait le dialecte namurois.

Le texte du document est altéré au point qu'il ne nous a pas paru possible d'en tenter une restitution. Force nous est de le reproduire dans la forme où nous l'a conservé une copie de la fin du XVI^e siècle ou du début du siècle suivant (1).

JOSEPH BRASSINNE.

(1) M. A. Doutrepoint a bien voulu nous aider de ses précieux conseils, pour la publication de ce texte. Qu'il nous permette de lui témoigner notre vive gratitude.

CHANSON DE LA THOUR DE MONTORGUEIL

Montorgueil, la forte thour, est place bien assisse.
Elle est sur or et sur argent et sur le bon païs de Liege.
Les Bouvignois, qui devant sont, ils en onts grande envie :
Ils onts marchandez aux compaignons d'avoir la thour gaignie.
5 Le onze heures devant minuicts, les chaulles (1) furent dressées :
Le premier qui monta l'eschelles il eut la jambe brissées ;
Tous ceulx qui montoints apres luy, ils y onts laissez les vies.
A deux heures apres minuict, onts repassez la riviere.
Le premier qu'ils onts rencontré, ce fut Jacquemin de Hastirs :
10 « Ou alles vous, mes beaux enfans ? la thour est elle gaignées ? »
« Elle est le grand diable qui t'emporte ; nous ne la gaignerons mies :
Nous retournons à hatreaux (2) rouges et à jambes brisées. »
« Retournés y, mes beau enfans : Dynant est endormies.
Je n'oz point la blanche cloche sonner ; la ville est endormies.
15 Nous semerons des clau à trappes (3) tout parmy leurs chaussies
Depuis la porte Saint Andry (4) jusque au terne (5) de Chievres. »
Au jardin Pirart de Bovez là faisoints ils platte chere (6).

Manuscrit Wittert, n° 85, fol. 292, à la Bibliothèque de l'Université de Liège.

(1) *Chaulles*. Wallon namurois moderne : *chaule* = échelle.

(2) *Hatreaux*. Wallon namurois moderne : *atria* ; liégeois moderne : *hatré* = nuque.

(3) *Clau a trappes* = chausse-trapes. Jean DE STAVELOT (*Chronique*, p. 244) dit « *des claus a pont* », des clous à pointes.

(4) La porte Saint-André était située en aval de la ville (A. BORGNET, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. III (1853), p. 32).

(5) *Terne* est une forme de l'ancien namurois ; aujourd'hui on dit *tiène*, et le liégeois dit *tier* = tertre, colline. Le mot *terne* n'a aucun rapport cependant avec le français *tertre*, comme la définition pourrait le faire soupçonner.

(6) *Platte chere*. *Chere* = visage, figure ; cfr « *Avec une chere basse et morne* » AMYOT, Numa 18, cité par HATZFELD et DARMESTETER, *Dictionnaire général de la langue française*, Paris, t. I, p. 421.



UN PASSAGE INÉDIT

DU

DIARIUM D'ADRIEN D'OUDENBOSCH

NOTOS lecteurs savent qu'Adrien d'Oudenbosch, moine de l'abbaye de Saint-Laurent, écrivit une chronique qui est une source de premier ordre pour l'histoire de Liège au xv^e siècle, Martène et Durand l'ont publiée dans l'*Amplissima collectio* ; M. le chevalier de Borman la réédita pour notre Société. Adrien avait aussi écrit un journal appelé *Diarium*, que les éditeurs bénédictins ont eu sous les yeux et dont ils ont heureusement reproduit en note certains passages intéressants. Ce *Diarium* a disparu depuis lors.

Nous venons de trouver dans un codex du Séminaire deux feuillets sur lesquels se trouvent copiés, en écriture de la fin du xv^e siècle, deux passages que nous croyons empruntés au *Diarium*.

Quant au premier qui rapporte l'arrivée du cardinal Nicolas de Cusa dans nos régions, il n'y a pas de doute ;